



MODÈLE DE REPORTING CLIMATIQUE

Partagez ce document avec la ou les personnes responsable(s) du reporting des informations financières relatives au changement climatique dans votre entreprise.

QU'APPELLE-T-ON LES INFORMATIONS FINANCIÈRES AYANT TRAIT AU CLIMAT ?

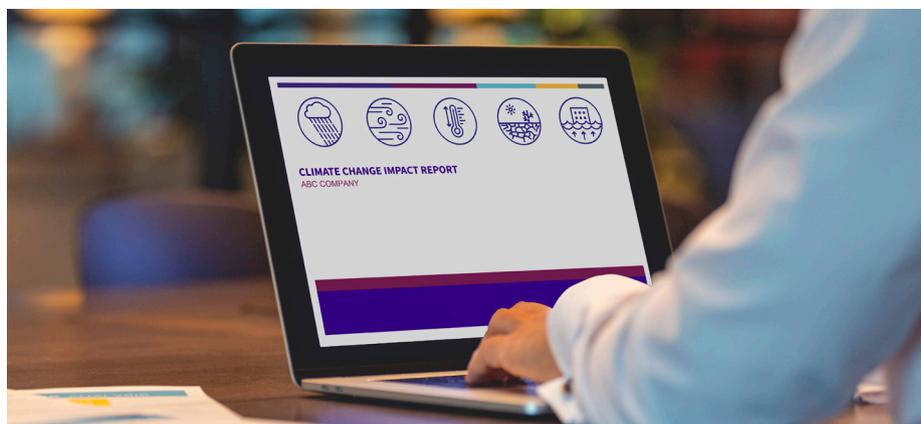
De plus en plus d'entreprises du monde entier publient des données sur leurs risques et opportunités liés au climat. Dans certaines juridictions, il s'agit d'un nouveau volet obligatoire à ajouter aux informations financières classiques, tandis que dans d'autres, le choix est laissé aux entreprises. Plusieurs cadres de reporting ont été développés ces dernières années. Le plus largement accepté est celui de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat (TCFD - Task Force on Climate-related Financial Disclosures)¹.

Que votre entreprise s'attelle à ce type de reporting pour la première fois ou cherche à améliorer son contenu, nous pouvons vous soutenir dans cette démarche en vous fournissant des données précises et fiables relatives à votre niveau d'exposition aux risques climatiques.

COMMENT NOUS POUVONS VOUS AIDER

Les données collectées dans le cadre des évaluations réalisées sur le terrain par les équipes d'ingénierie de FM Global lui permettent de vous fournir des informations relatives aux risques matériels et à la résilience qui peuvent vous être utiles dans votre reporting climatique.

Votre équipe client FM Global ou votre équipe de compte AFM peut aider votre entreprise à identifier ses risques et opportunités liés au climat. Cette démarche vous sera particulièrement utile pour établir des priorités en termes d'investissements d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience, ainsi que pour effectuer un suivi efficace.



Les données présentées dans le présent Modèle de reporting climatique de **Société X** sont issues de l'Étude de risques climatiques et de l'Étude d'impact du changement climatique de **Société X**, deux outils développés par FM Global dans le cadre de ses activités d'assurance pour réduire le risque de sinistres affectant des biens assurés. Les risques relatifs à la sécurité ou la santé des personnes ne sont pas évalués. Ce document a un caractère strictement informatif. Il est de votre responsabilité de mettre en œuvre les mesures indiquées. La responsabilité de la Compagnie ne saurait être engagée au titre du présent document et des documents et éléments d'étude sur lesquels il s'appuie. Ses engagements sont limités aux termes et conditions de ses polices d'assurance.

¹ Référence : « Recommandations de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat », juin 2017.

² Étude de risques climatiques datée du 30 avril 2023

³ Étude d'impact du changement climatique datée du 30 avril 2023

TCFD – RISQUES MATÉRIELS ET RÉILIENCE

Conforme aux recommandations de l'Équipe spéciale sur les informations financières ayant trait au climat (TCFD).

Le cadre défini par la TCFD met en lumière les risques et opportunités liés au climat qui sont susceptibles de modifier significativement la situation financière future d'une entreprise, et émet des recommandations de reporting pour chacun de ces risques et opportunités. Les risques pris en compte incluent les risques matériels et les opportunités étudiées incluent la résilience. Vous trouverez ci-après des données collectées par FM Global, relatives aux risques matériels

et à la résilience de votre entreprise, qui pourront vous être utiles dans votre reporting climatique.

En ce qui concerne les risques matériels, le cadre défini par la TCFD établit une distinction entre, d'une part, les expositions résultant d'événements climatiques (également appelées risques aigus), comme la gravité croissante des événements météorologiques extrêmes, et, d'autre part, les modifications à plus long terme des régimes climatiques (également appelées risques chroniques), telles que l'impact de l'élévation du niveau des mers et océans et l'évolution des températures mondiales.

Société X définit ses risques matériels liés au climat comme suit : dommages matériels affectant des actifs corporels (bâtiments, équipements, stocks) et pertes de revenus consécutives, causés par la gravité croissante des événements météorologiques extrêmes (risques aigus) ou par des modifications à plus long terme des régimes climatiques (risques chroniques).

Société X définit la résilience face aux risques matériels liés au climat comme suit : investissements dans la prévention des sinistres pour limiter les répercussions négatives des risques matériels liés au climat (aigus et chroniques) sur les activités, la stratégie et la planification financière.

STRATÉGIE

RECOMMANDATIONS DE LA TCFD :

Rendre compte des répercussions réelles et potentielles des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsque ces informations sont importantes.

- Décrire les risques et opportunités liés au climat identifiés par l'entreprise à court, moyen et long terme.
- Décrire l'impact des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.
- Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise dans différents scénarios, y compris un scénario à +2 °C ou moins.

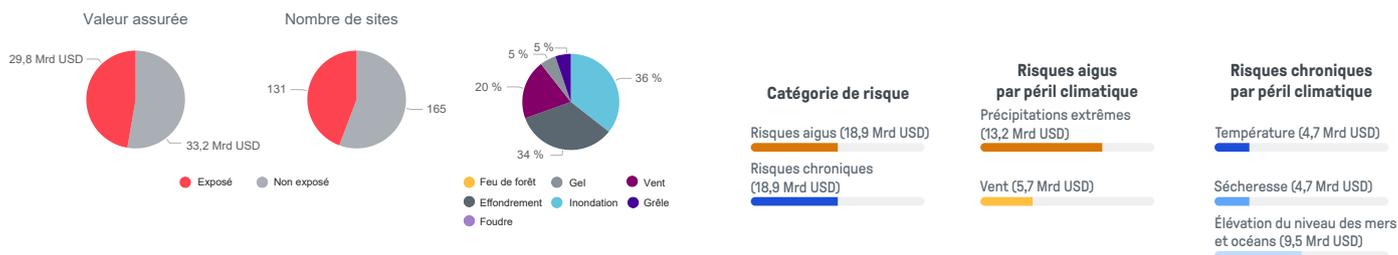
Les répercussions potentielles des risques matériels liés au climat sur les activités de **Société X** incluent les points suivants :

- Dommages ou pertes affectant des actifs corporels (bâtiments, équipements, stocks) sur des sites à haut risque
- Augmentation des frais de reconstruction, de réparation ou de remplacement d'installations ou d'équipements
- Baisse du chiffre d'affaires et perte de bénéfices résultant d'un arrêt d'activité
- Augmentation des coûts d'exploitation pour limiter l'arrêt d'activité

Lorsque les répercussions financières directes pourraient être importantes, toute perturbation des activités due aux risques climatiques peut avoir un impact sur l'orientation stratégique et la planification financière de **Société X**. Même lorsque les répercussions financières directes sont limitées, une perturbation significative peut entraîner des pertes de parts de marché, une dégradation de l'image de marque et un déclin de la valorisation de **Société X**.

L'Étude de risques climatiques et l'Étude d'impact du changement climatique réalisées par FM Global pour **Société X** permettent de déterminer l'exposition de **Société X** aux risques matériels liés au climat sur tous ses sites visités et assurés par FM Global. Les répercussions des risques matériels liés au climat sur les activités de **Société X** sont évaluées sur trois échelles temporelles : période actuelle, à court terme (horizon 2030) et à long terme (horizon 2050).

Dans l'Étude de risques climatiques de **Société X** sont évalués sept risques matériels aigus qui peuvent avoir un impact dès aujourd'hui sur les activités de **Société X** : vent, inondation, grêle, feu de forêt, gel, effondrement et foudre.



La valeur assurée de **Société X** actuellement exposée aux risques matériels liés au climat s'élève à 29,8 Mrd USD, soit 14,6 Mrd pour les biens et 15,2 Mrd pour les pertes d'exploitation.

L'Étude d'impact du changement climatique de **Société X** analyse cinq périls associés au changement climatique qui pourraient avoir un impact sur les activités de **Société X** dans les prochaines décennies : deux risques matériels aigus (précipitations extrêmes et vent) et trois risques matériels chroniques (température, sécheresse et élévation du niveau des mers et océans).

PÉRIL CLIMATIQUE		Valeur assurée exposée (en USD)	
		Valeur des biens	Pertes d'exploitation
	Précipitations extrêmes : elles provoquent souvent des inondations. Les épisodes de fortes précipitations sont de plus en plus fréquents et intenses dans la plupart des régions du monde, ce qui va augmenter le risque d'inondations liées à ce type d'événement naturel.	7,9 milliards	5,3 milliards
	Vent : des vents violents peuvent endommager les toitures et les équipements en toiture, et compromettre l'intégrité de l'enveloppe extérieure d'un bâtiment. Les dommages dus au vent peuvent résulter de différents phénomènes atmosphériques, dont les cyclones tropicaux, les tempêtes hivernales, les orages et les tornades. L'impact du changement climatique sur la fréquence et l'intensité des événements extrêmes liés au vent dépendra de l'évolution de ce type d'événement dans les prochaines décennies.	3,4 milliards	2,3 milliards
	Température : les températures augmentent à l'échelle mondiale et les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes et intenses. Les chaleurs extrêmes soumettent les équipements extérieurs à des contraintes thermiques, augmentent les besoins de refroidissement et peuvent paralyser le réseau électrique. Ces facteurs aggravent le risque de dommages matériels et de pertes d'exploitation.	2,8 milliards	1,9 milliard
	Sécheresse : le changement climatique contribue à l'augmentation des épisodes de sécheresse dans certaines régions du monde. Une sécheresse plus intense ou plus longue peut entraîner la diminution des ressources en eau, l'augmentation des risques opérationnels et l'aggravation des feux de forêt.	2,8 milliards	1,9 milliard
	Élévation du niveau des mers et océans : le niveau moyen des mers et océans augmente à l'échelle mondiale, car le réchauffement climatique entraîne la fonte des glaces terrestres. Associé à l'aggravation potentielle des tempêtes, ce phénomène augmente le risque d'inondation dans les régions côtières.	5,7 milliards	3,8 milliards

La valeur assurée de **Société X** exposée à de futurs risques matériels liés au climat s'élève à 22,7 Mrd USD pour les biens et 15,1 Mrd USD pour les pertes d'exploitation.

Les répercussions des cinq périls climatiques (précipitations extrêmes, vent, température, sécheresse et élévation du niveau des mers et océans) qui pourraient avoir un impact sur les activités de **Société X** à l'avenir (à court et long terme) sont évaluées sur la base de trois des quatre scénarios RCP (Representative Concentration Pathways - Profils représentatifs d'évolution de concentration de GES) définis par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) :

1. RCP 2,6 : le scénario le plus optimiste en termes de limitation des répercussions du changement climatique. Ce scénario nécessite un revirement majeur des politiques climatiques et des actions concertées à l'échelle mondiale pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. La hausse

de la température moyenne de surface du globe se poursuit, mais ne devrait pas dépasser +2 °C par rapport aux niveaux préindustriels sur le long terme.

- RCP 4,5 : scénario intermédiaire qui suppose une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, suivie d'une baisse. La hausse de la température moyenne de surface du globe se poursuit et devrait atteindre +2 °C par rapport aux niveaux préindustriels sur le long terme.
- RCP 8,5 : scénario le plus pessimiste, basé sur l'augmentation continue des émissions de gaz à effet de serre. La hausse de la température moyenne de surface du globe se poursuit et devrait dépasser +2 °C par rapport aux niveaux préindustriels sur le long terme.

GESTION DES RISQUES

RECOMMANDATIONS DE LA TCFD :

Indiquer comment l'entreprise identifie, évalue et gère les risques liés au climat.

- Décrire les processus mis en place par l'entreprise pour identifier et évaluer les risques liés au climat.
- Décrire les processus mis en place par l'entreprise pour gérer les risques liés au climat.

FM Global identifie, et aide **Société X** à évaluer, des solutions organisationnelles pour réduire le risque de sinistre et limiter les dommages résultant de risques matériels liés au climat. FM Global visite certains de nos sites et, par le biais de ses études de risques, attire notre attention sur des mesures de réduction des risques destinées à lutter contre des aléas et risques potentiels, y compris le risque climatique. Si FM Global identifie une exposition à un risque climatique pouvant être réduite sur un site de **Société X**, une recommandation détaillée est présentée dans l'étude de risques rédigée pour ce site.

Pour gérer les répercussions de futurs changements dans son parc de biens matériels, **Société X** travaille avec des partenaires dans les domaines suivants : choix de l'implantation de nouvelles installations ; choix de l'implantation/zone géographique de nouveaux fournisseurs ; analyse préliminaire des risques climatiques avant toute nouvelle acquisition pour déterminer les investissements de réduction des risques

nécessaires ; accompagnement technique pour les projets d'extension sur des sites déjà exposés à des risques matériels liés au climat ; accompagnement technique pour les projets de décarbonation (panneaux solaires en toiture, toitures écologiques, construction en bois massif, stockage d'énergie, production d'énergie renouvelable sur site, etc.), notamment pour éviter d'introduire de nouveaux risques incendie ou climatiques.

Au niveau local, **Société X** s'appuie sur des tiers pour l'aider à évaluer la vulnérabilité de ses chaînes d'approvisionnement, à définir l'implantation de nouveaux sites et à compléter des audits préalables dans les dossiers d'acquisition ou de cession. Cette démarche est particulièrement pertinente pour évaluer le risque relatif des installations pour lesquelles aucune donnée de visite n'est disponible.

INDICATEURS ET OBJECTIFS

RECOMMANDATIONS DE LA TCFD :

Communiquer les indicateurs et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités liés au climat lorsque ces informations sont importantes.

- Communiquer les indicateurs utilisés par l'entreprise pour évaluer les risques et opportunités liés au climat dans le cadre de sa stratégie et de son processus de gestion des risques.
- Décrire les objectifs utilisés par l'entreprise pour gérer les risques et opportunités liés au climat, ainsi que les résultats atteints dans la poursuite de ces objectifs.

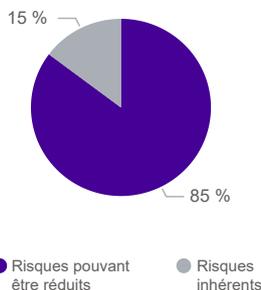
En collaboration avec ses partenaires, **Société X** utilise des indicateurs pour évaluer et gérer ses risques matériels liés au climat et la résilience de ses activités face au changement climatique. Cette approche permet de prédire la fréquence et la gravité des sinistres dus aux risques climatiques, et de quantifier l'ensemble des risques de ce type qui pèsent sur **Société X**. Les risques climatiques évalués sont les suivants : vent, inondation, grêle, feu de forêt, gel, effondrement et foudre.

Société X identifie en outre ses sites les plus exposés à des événements liés au changement climatique, l'ampleur des pertes évitables et les recommandations prioritaires organisationnelles et techniques qui permettront de réduire les risques matériels liés au climat pesant sur ses activités.

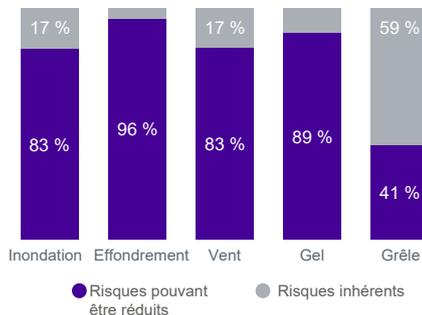
Société X a engagé des mesures d'adaptation climatique et de renforcement de la résilience similaires pour faire face aux modifications à plus long terme des régimes climatiques (risques chroniques).

Société X utilise ces indicateurs pour prioriser, mettre au budget et planifier les dépenses destinées à réduire les risques climatiques sur ses sites. La mise en place d'un programme de prévention et de transfert de risques limitera sa vulnérabilité aux événements météorologiques extrêmes (risques aigus).

Risques climatiques pouvant être réduits



Risques climatiques pouvant être réduits, par péril



Pertes potentielles évitables

1,3 Mrd USD

Réduction des risques climatiques (sur 3 ans)

- 246,7 Mio USD de pertes potentielles évitées
- 23 recommandations techniques mises en œuvre
- 65 recommandations organisationnelles mises en œuvre